



Commune de DORTAN (01590)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2026 N° 2026-038

4. Fonction publique
4.2- Personnel
contractuel

Nombre de conseillers :

En exercice : 19
Présents : 18
Votants : 19

Date de la convocation :

30 juin 2026

Vote

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en sous-préfecture de Nantua le 10/07/2026
- affichage du 10/07/2026 au 09/09/2026

Président : Lionel CORNATON, Maire

PRESENTS : CORNATON Lionel – RODIA Romain – BAPTISTA Emeline – VERGNE Jérôme – FACCHINETTI Sandrine – COLOMB Pascal – JOACHY Jean-Paul – LAMBERT Yves - DROUINAUD Philippe – SIMONIN Annabelle – MAÎTRE Séverine – BRIDOUX Gérald – DEBOVE Alexandra – COLLOMB Mariane - PIVARD Michel – DURET Janine - DAVID-HENRIET Christophe – BOUVIER SERRAND Coralie

EXCUSEE : DALPHIN Marlène (pouvoir à COLLOMB Mariane)

Secrétaire de séance : Emeline BAPTISTA

OBJET :

**CREATION D' EMPLOIS
POUR ACCROISSEMENT
TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L332-23 1° et L313-1 en vertu desquels les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ; et que celui-ci doit mentionner sur quels grades et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter.

Madame Sandrine FACCHINETTI, Adjointe au Maire déléguée au personnel, expose aux membres de l'assemblée que l'organisation des services au sein des écoles maternelle et élémentaire, ainsi que dans les bâtiments communaux à compter de la prochaine rentrée scolaire, nécessite le recrutement d'agents pour en assurer le bon fonctionnement.

Madame FACCHINETTI propose donc de créer trois emplois pour accroissement temporaire d'activité selon les conditions énumérées ci-dessous :

- ⇒ un emploi d'adjoint technique territorial pour assurer les fonctions d'agent périscolaire polyvalent au sein de l'école élémentaire et des bâtiments communaux à temps non complet à raison de 25h00 de travail par semaine à compter du 1^{er} septembre 2026 jusqu'au 2 juillet 2027.
- ⇒ un emploi d'adjoint technique territorial pour assurer les fonctions d'agent périscolaire polyvalent au sein de l'école maternelle à temps non complet à raison de 13h00 de travail par semaine à compter du 1^{er} septembre 2026 jusqu'au 2 juillet 2027.
- ⇒ un emploi d'adjoint technique territorial pour assurer les fonctions d'agent périscolaire polyvalent au sein de l'école élémentaire à temps non complet à raison de 15h30 de travail par semaine à compter du 1^{er} septembre 2026 jusqu'au 31 juillet 2027.

La rémunération de ces postes est fixée par référence à la grille indiciaire afférente au grade d'adjoint technique territorial.

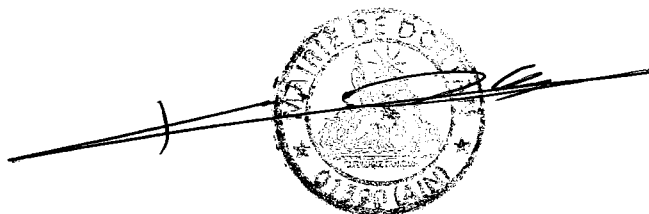


Commune de DORTAN (01590)

LE CONSEIL MUNICIPAL,
L'exposé entendu et après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- DECIDE de créer trois emplois pour accroissement d'activité temporaire selon les modalités énoncées ci-dessus.
- HABILITE Monsieur le Maire à recruter trois agents contractuels pour pourvoir ces emplois.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.
LE MAIRE,
Lionel CORNATON



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : CREATION D'EMPLOIS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

.....
Date de décision: 06/07/2026

Date de réception de l'accusé 10/07/2026

de réception :

.....
Numéro de l'acte : DEL2026038

Identifiant unique de l'acte : 001-210101481-20260706-DEL2026038-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 4 .2

Fonction publique

Personnel contractuel

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DEL 2026038 DU 06072026 CREATION EMPLOIS POUR ACCT
TEMPORAIRE ACTE.pdf (99_DE-001-210101481-20260710-
DEL2026038-DE-1-1_1.pdf)